

## Si la loi de M. Blanquer « pour une école de la confiance » est adoptée :



- Les écoles pourront être regroupées avec le collège : il n'y aura peut-être plus de directeur ou directrice dans l'école pour me répondre. Les élèves de CM1 et CM2 pourraient aller en classe dans les collèges.
- L'instruction sera obligatoire à partir de 3 ans.  
Cela veut dire que je devrai justifier toutes les absences de mon enfant à la maternelle. Il sera obligé d'y rester à l'école les après-midi aussi. En plus, les villes devront donner de l'argent aux écoles maternelles privées, donc moins d'argent aux écoles publiques.
- Les maîtres et maîtresses absents pourront être remplacés par des étudiants mal payés et mal formés.

Et il y a bien d'autres articles dans cette loi qui ne sont pas bons pour l'école !

Au lieu de promettre plus de moyens pour l'école, plus de professeurs, cette loi, dans un projet global, veut casser l'école publique, faire des économies et trier les élèves socialement.

Les enseignants s'opposent à cette loi. Ils ont besoin de votre soutien.

Informez les autres parents, venez manifester le 30 mars à 11h Place Charles 3 à Nancy, signez les pétitions...Merci !

## Si la loi de M. Blanquer « pour une école de la confiance » est adoptée :



- Les écoles pourront être regroupées avec le collège : il n'y aura peut-être plus de directeur ou directrice dans l'école pour me répondre. Les élèves de CM1 et CM2 pourraient aller en classe dans les collèges.
- L'instruction sera obligatoire à partir de 3 ans.

Cela veut dire que je devrai justifier toutes les absences de mon enfant à la maternelle. Il sera obligé d'y rester à l'école les après-midi aussi. En plus, les villes devront donner de l'argent aux écoles maternelles privées, donc moins d'argent aux écoles publiques.

- Les maîtres et maîtresses absents pourront être remplacés par des étudiants mal payés et mal formés.

Et il y a bien d'autres articles dans cette loi qui ne sont pas bons pour l'école !

Au lieu de promettre plus de moyens pour l'école, plus de professeurs, cette loi, dans un projet global, veut casser l'école publique, faire des économies et trier les élèves socialement.

Les enseignants s'opposent à cette loi. Ils ont besoin de votre soutien.

Informez les autres parents, venez manifester le 30 mars à 11h Place Charles 3 à Nancy, signez les pétitions...Merci !